



Réseau de  
foresterie pour le  
développement  
rural

document du réseau  
25e  
juillet 2001

DFID



# Réseau de Foresterie pour le Développement Rural

## **Le droit, les communautés et l'aménagement de la faune au Cameroun**

Samuel E. Egbe

## **Modèle de gestion communautaire de la faune sauvage pour la région du Mont Cameroun**

Kristin B. Olsen, Henry Ekwoge, Rose M. Ongie, James  
Acworth, Ebwekoh M. O'kah et Charles Tako

## **Le tourisme basé sur les gorilles: est-ce une source réaliste de revenus communautaires au Cameroun? Etude de cas des villages de Koungoulou et Karagoua**

Elias Djoh et Mark van der Wal

## **Territoires de chasse communautaires: vers la décentralisation de la gestion cynégétique**

Mark van der Wal et Elias Djoh

TABLE DES MATIERES		PAGE
25e(i)	Le droit, les communautés et l'aménagement de la faune au Cameroun <i>Samuel Egbe Egbe</i>	1
25e(ii)	Modèle de gestion communautaire de la faune sauvage pour la région du Mont Cameroun <i>Kristin B. Olsen, Henry Ekwoke, Rose M. Ongie, James Acworth, Ebwekoh M. O'kah et Charles Tako</i>	14
25e(iii)	Le tourisme basé sur les gorilles : est-ce une source réaliste de revenus communautaires au Cameroun ? Etude de cas des villages de Kougoulou et de Karagoua <i>Elias Djoh et Mark van der Wal</i>	35
25e(iv)	Territoires de chasse communautaires : vers la décentralisation de la gestion cynégétique. Observations relatives au village de Djaposten (Cameroun) <i>Mark van der Wal et Elias Djoh</i>	51

#### A PROPOS DES AUTEURS

**Samuel Egbe Egbe** est Assistant en Droit à la Faculté de droit et de science politique de l'Université de Yaoundé II – Soa, ainsi que chercheur et consultant en droit de l'environnement. Il peut être contacté aux coordonnées suivantes : [egbee@yahoo.com](mailto:egbee@yahoo.com)

**Kristin Olsen**, cadre associé du Ministère britannique du développement international (DFID), spécialiste de la gestion communautaire des ressources, a pour objectif d'intégrer le suivi et l'évaluation participative au cadre fixé pour les projets de gestion communautaire. **Henry Ekwoke**, directeur régional pour la région d'Onge Mokoko, est chargé de l'élaboration d'un plan de gestion participative pour une forêt classée et les forêts limitrophes. **Rose Ongie**, directrice régionale pour la Côte Ouest, est chargée de l'élaboration et de l'application de méthodes participatives de gestion durable des espèces sauvages. **James Acworth**, conseiller du Ministère britannique du développement international (DFID) en gestion et préservation des forêts, axe ses actions sur les processus de mise au point de modèles communautaires durables de gestion des ressources, de systèmes plus généraux de gestion forestière, de stratégies d'utilisation des terres garantissant l'entretien à long terme de la biodiversité et de soutien aux modes de subsistance ruraux. **Ebwekoh M. O'kah**, du service de la faune GEF-Projet Mont Cameroun, est responsable de la collecte des données de base (sur toutes les formes de faune et de flore) sur lesquelles sont fondées les décisions relatives à la gestion. Il est également conseiller en matière de méthodes de gestion participative des faunes et de formation visant à renforcer les capacités locales. **Charles Tako** est ancien directeur régional pour la Côte Ouest. Les auteurs œuvrent au sein du Projet Mont Cameroun (Limbé). Relevant du Ministère de l'Environnement et des forêts, ce projet est financé par le Département britannique du développement international (DFID) et mis en œuvre, par contrat, par LTS International (Ecosse). Les auteurs peuvent être contactés aux adresses suivantes : [mcplbg@iccnet.cm](mailto:mcplbg@iccnet.cm) et [OLSEN927@aol.com](mailto:OLSEN927@aol.com).

**Elias Djoh** est directeur du CIAD (Centre international d'appui au développement), organisation non gouvernementale basée à Lomié, et peut être contacté à : CIAD, B.P. 24 Lomié, Cameroun. Email: [vso@camnet.cm](mailto:vso@camnet.cm). **Mark van der Wal** est un consultant pour le projet SNV-SDDL. Il peut être contacté à : SNV Cameroon, B.P.1239, Yaoundé, Cameroun. Email: [snvcmpose@gcnet.cm](mailto:snvcmpose@gcnet.cm)

**ISBN 0 85003 550 3**

# LE TOURISME BASE SUR LES GORILLES : EST-CE UNE SOURCE REALISTE DE REVENUS COMMUNAUTAIRES AU CAMEROUN ?

## ETUDE DE CAS DES VILLAGES DE KOUNGOULOU ET DE KARAGOUA

Elias Djoh et Mark van der Wal

### RESUME

Dans la bande de forêts située dans le sud du Cameroun, le développement d'un « site aménagé par la communauté pour le tourisme et la recherche scientifique sur les gorilles » fait actuellement l'objet d'une étude de faisabilité. Cette étude s'inscrit dans le cadre de la politique du gouvernement qui permet aux populations locales de participer à la gestion de la faune sauvage. Elle tente également de prendre en compte le désir d'une communauté locale de développer une catégorie de tourisme autour de leur forêt communautaire. Plusieurs questions fondamentales relatives à la faisabilité de cette étude sont examinées dans ce rapport : la difficulté de travailler sous la législation actuelle ; la nécessité d'habituer les gorilles à la présence de l'homme ; et la difficulté d'aider la communauté à mettre en oeuvre cette initiative de manière efficace.

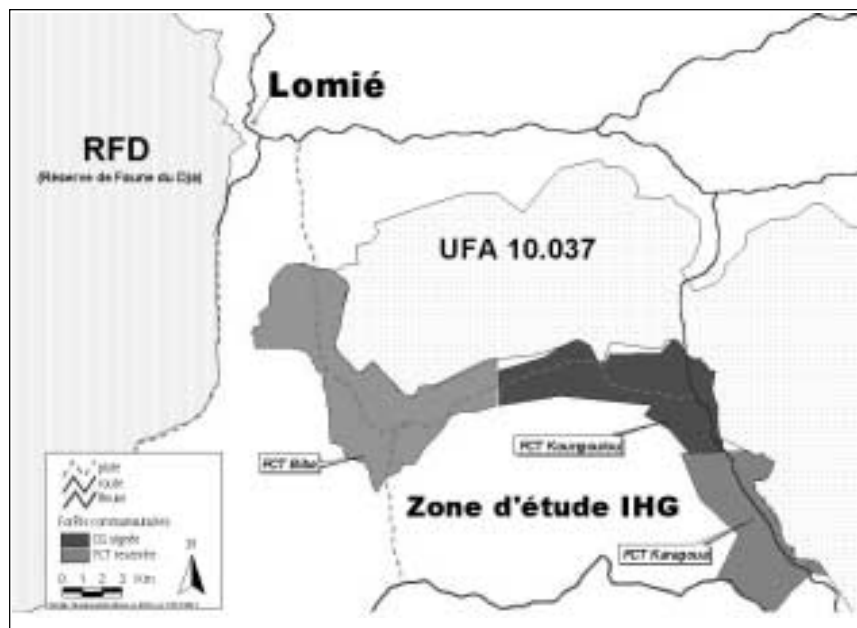
### INTRODUCTION

Au Cameroun, un débat est en cours au sujet de la gestion durable de la faune sauvage ; de l'implication des populations locales dans la gestion des ressources naturelles ;

et des activités qui peuvent générer des revenus de manière durable pour ces populations.

Dans la région de Lomié, voire même dans toute la bande de forêts humides du sud et de l'est du Cameroun, l'agriculture est restée pendant longtemps la source privilégiée par excellence de revenus pour les paysans, principalement à travers la vente de produits de base, comme le cacao et le café. Mais l'arrêt des subventions de l'Etat et la baisse drastique des prix de ces produits sur les marchés ont obligé les populations locales à se tourner vers les activités de chasse (toutes étant, selon la législation en vigueur, du braconnage à cent pour cent), afin de subvenir à leurs besoins. L'exploitation industrielle des arbres dans la zone « agro-forestière » (du plan de zonage préliminaire des forêts du sud du Cameroun) procure, nul doute, un revenu pour l'Etat et les populations riveraines d'un titre (pour les ventes de coupe, la récupération du bois, etc.), mais l'impact de ce revenu au niveau des villages n'est guère palpable.

Face à cette situation, le gouvernement, les organisations non gouvernementales (ONG) et les projets ont mis l'accent sur la recherche

**Figure 1** Carte montrant le lieu de l'étude de faisabilité pour l'habitué des gorilles

d'activités avec les populations locales qui pourraient générer des revenus plus durables et en concurrence avec les activités mentionnées plus haut. Dans ce sens, les populations locales trouvent ici leur compte dans la politique forestière du Cameroun, qui leur accorde le droit d'obtenir et de gérer des forêts communautaires et des territoires de chasse communautaires, suivant des normes et procédures établies. Bien que la superficie de ces zones soit relativement petite et qu'une concurrence existe toujours avec les permis de ventes de coupe et de récupération du bois, ceci est tout de même un acquis pour les populations qui peuvent dès lors décider de l'utilisation qu'elles veulent faire de la forêt. L'exemple le plus concret est celui de Lomié, où les populations de cinq villages, appuyés par

le projet SDDL, viennent de terminer l'élaboration de plans simples de gestion pour leurs forêts communautaires.

#### ETUDE DE FAISABILITE POUR L'HABITUATION DES GORILLES

Karagoua et Koungoulou sont deux villages situés dans le sud-est du Site du Patrimoine mondial de la Réserve de la faune de Dja (Figure 1). A Karagoua, la procédure d'obtention d'une forêt communautaire est en cours, tandis qu'à Koungoulou, un plan simple de gestion est déjà achevé. Les populations de ces deux villages ont inscrit dans leurs objectifs le développement du tourisme et plus spécifiquement le tourisme de vision des gorilles dans leur milieu naturel. Cette initiative est appuyée par une

ONG locale, le CIAD qui, avec les populations locales a démarré une étude de faisabilité pour l'habitué des gorilles dans la forêt des villages mentionnés<sup>1</sup>.

A long terme, l'idée est de développer un site pour le tourisme et la recherche scientifique où les gorilles seront protégés et habitués à la présence de l'homme dans leur milieu. Les prestations de services pour les touristes et les chercheurs doivent permettre aux deux communautés de réaliser un revenu complémentaire aux autres sources de revenu (cacao, agriculture, pêche, braconnage, exploitation en régie des forêts communautaires<sup>2</sup>, redevances forestières). Mais ceci n'est possible que dans certaines conditions : il faut assurer un soutien continu à tous les niveaux (local, régional, national et international) et les gorilles sur place doivent montrer une certaine « réceptivité » (c'est-à-dire, qu'ils ne doivent pas être trop troublés par le braconnage actuel). Ces deux points constituent les sujets principaux de l'étude de faisabilité.

La faisabilité d'habituer les gorilles de plaine à la présence de l'homme (et la relative difficulté par rapport aux efforts déployés avec les gorilles de montagne) fait déjà l'objet d'études ailleurs (comme le projet du WWF à Dzangha-Sangha, en Afrique centrafricaine ; et le projet

de ECOFAC à Lopé, au Gabon, et à Lossi, au Congo-Brazzaville). L'étude de Lomié, comme le Sanctuaire de gorilles à Lossi, est innovatrice de par son approche participative et parce qu'elle s'effectue en dehors d'une aire protégée. Une partie de la zone ciblée a été sollicitée comme forêts communautaires par les villages de Karagoua et de Koungoulou, et une autre partie se trouve dans une zone qui reste pour l'instant classée comme forêt de production. Pour l'étude de Lomié, l'hypothèse était qu'on avait beaucoup plus de chance de protéger les gorilles dans une forêt appartenant aux populations riveraines que dans une aire protégée appartenant à l'Etat et pour ainsi dire « à personne » (et donc à tout le monde, comme c'est le cas de la Réserve de la faune de Dja).

#### LES BENEFICES POTENTIELS

Dans le département du Haut-Nyong, un gorille abattu peut rapporter à la vente la somme de 35.000 à 45.000 FCFA à un chasseur, tandis qu'un gorille vivant et habitué à la présence de l'homme dans son milieu peut rapporter bien davantage. Voici quelques chiffres relatifs au tourisme des gorilles de montagne :

- Au Rwanda, en temps de paix, les bénéfices générés par le tourisme de vision des gorilles représentaient la troisième source de devises du pays, après le thé et le café. En 1989, le Parc national des volcans a généré plus d'un million de US\$ en permis d'entrée de visite aux gorilles. Le prix actuel des visites aux gorilles au Rwanda est de l'ordre de 200 US\$.
- En Ouganda, trois familles de gorilles rapportent l'équivalent de plus de 5 millions de FCFA par an, rien qu'en

<sup>1</sup> Cette initiative est financée par le Fonds international pour la protection des animaux (IFAW), le Comité néerlandais pour l'IUCN, et le SNV (organisation néerlandaise de développement).

<sup>2</sup> Exploitation en régie, c'est-à-dire, par la population même.

permis de visite, sans compter l'hôtellerie et la restauration qui feraient tripler ou même quadrupler cette somme.

- En République démocratique du Congo, le tourisme de vision des gorilles dans le Parc de Kahuzi-Bienga, associé à celui de Virunga, a rapporté environ 818.000 US\$, en 1990.

Si un touriste consentait à payer environ 140.000 de FCFA pour voir des gorilles et si, en moyenne, 50 touristes visitaient les groupes habitués chaque année, le revenu annuel qui en résulterait serait de l'ordre de 7.000.000 de FCFA par an, rien que pour les permis de visite. Ceci n'est pas seulement plus rentable et durable que la chasse aux gorilles, mais aussi préférable à une vente de coupe<sup>3</sup>, dont le revenu est étalé uniquement sur 2 ou 3 mois.

## LES DIFFICULTES ET CONTRAINTES

D'après nos travaux dans d'autres pays, nous savons qu'il est effectivement possible d'habituer les gorilles et que ces derniers, à leur tour, peuvent constituer une source de revenus très intéressante. Mais, et il s'agit d'un grand 'mais', ce n'est pas pour autant que ce soit possible au Cameroun. De même, le fait que les gorilles de montagne peuvent être habitués ne signifie pas que ceci est vrai pour les gorilles de plaine.

<sup>3</sup> Une vente de coupe est un permis d'exploitation forestière pour une superficie de 2500 ha au maximum, qui peut être accordé dans les Forêts et les Territoires de chasse communautaires.

### Le facteur « gorille »

La première question à laquelle nous voulions répondre était de savoir si nous pouvions réussir à habituer les gorilles de la zone de Lomié (c'est-à-dire, leur apprendre à ne plus craindre l'homme). Ceci pouvait s'avérer difficile, pour deux raisons :

- Les gorilles à Lomié, comme d'autres au Cameroun, sont l'objet d'une chasse intensive et leur population baisse à un taux alarmant. C'est pourquoi les gorilles ont si mauvais souvenir de leur expérience avec l'homme. Plus leurs souvenirs sont mauvais, plus il faudra de temps pour les habituer. Si ces souvenirs sont trop nombreux, il est fort possible qu'on ne puisse jamais regagner leur confiance.
- Il est plus facile de dépister les gorilles de montagne dans les régions montagneuses et les types de végétation correspondants où ils vivent, que dans les forêts de plaine souvent fermées qu'habitent les gorilles de Lomié. Les suiveurs de piste risquent ainsi moins de s'approcher soudainement trop près du groupe de gorilles. Les gorilles, comme l'homme, n'aiment pas avoir peur ! Mais dans les sous-bois profonds de la forêt, dans la région de Lomié, il peut s'avérer difficile d'éviter une rencontre soudaine et proche entre l'homme et les gorilles.

### Le facteur « homme »

Il va sans dire que l'homme est le deuxième facteur clé dans un programme de tourisme basé sur les gorilles. La deuxième question à laquelle nous devons donc répondre portait sur l'organisation sociale des communautés concernées : pouvions-nous atteindre le haut niveau d'organisation nécessaire pour offrir la qualité de service

attendue à la fois par les touristes et par les chercheurs ? Si nos collègues dans d'autres pays peuvent développer ce genre de tourisme, pourquoi ne pourrions-nous pas en faire autant ? Pour au moins deux raisons possibles :

- Le plus important, c'est que les programmes de tourisme basés sur les gorilles peuvent offrir une qualité de service très élevée aux touristes. Ceux qui sont disposés à payer bien plus que 180.000 FCFA par jour, simplement pour voir des gorilles, veulent être très bien reçus. Ces touristes s'attendent toujours à recevoir une excellente qualité de service pendant leurs vacances et ce, dès le moment où ils descendent de l'avion à Douala ou à Yaoundé. Il s'agissait donc de savoir si nous pouvions leur offrir la qualité de service désirée, dès leur descente d'avion et jusqu'à la forêt ou jusqu'au village où ils séjourneraient.
- Deuxièmement, en ce qui concerne les gorilles de montagne, ces animaux sont très protégés contre les braconniers. Dans certains cas, les groupes habitués sont protégés 24 heures sur 24, sept jours sur sept, par des gardes armés. La question était donc de savoir si nous, les villageois, étions capables d'assurer la sécurité des gorilles dans notre région.

## PREMIERS RESULTATS ET IMPRESSIONS SUR LE TERRAIN

Les aspects sociaux et organisationnels de l'initiative ont débuté en mars 1999, bien que le CIAD – l'ONG locale – et le projet néerlandais SNV-SDDL travaillaient déjà depuis quatre ans avec les villageois. Le dépistage même du premier groupe (de 7

gorilles adultes) a débuté en mars 2000. Le dépistage du deuxième groupe (de 14 adultes) a commencé en août 2000, mais malgré les résultats intéressants obtenus, cette opération a été arrêtée au début du mois de décembre en raison de grosses difficultés organisationnelles rencontrées par les équipes de dépistage. Les suiveurs de piste sont répartis en deux équipes de quatre hommes pour chaque groupe de gorilles. Ces équipes sont supervisées par un ancien chasseur de gorilles ou un marchand de gibier. Un vulgarisateur du CIAD assiste les communautés sur le plan organisationnel et le deuxième auteur assure l'appui technique. Tous les suiveurs de piste sont des chasseurs locaux de Koungoulou et de Karagoua. Toutes les mesures possibles ont été prises pour veiller à ce que la responsabilité primordiale du développement de l'activité, ainsi que la prise de décision majeure soient laissées aux villageois mêmes. Grâce au salaire des suiveurs de piste<sup>4</sup>, depuis le début du dépistage même, chaque village a eu chaque mois une rentrée d'environ 500.000 FCFA.

Voici les résultats, en bref :

- Dans notre cas, comme pour les autres initiatives d'habituation des gorilles, le facteur clé de succès semble être les compétences des suiveurs de piste. Parmi les 20 chasseurs étudiés, trois seulement (2 Bantous et 1 Baka) se sont jusqu'à présent révélés être suffisamment aptes à suivre chaque jour la piste des gorilles et un seul d'entre eux était réellement excellent. Une des tâches principales des chefs de village consiste à

<sup>4</sup> Actuellement financés par le projet

**Tableau 1** Premier groupe de 7 gorilles – nombre de contacts établis et durée de l'observation chaque mois

Mois (2000)	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Nbre de contacts	0	2	2	0	1	4	17	6	30	16
Observation (mn)	0	2	3	0	< 1	< 1	53	34	74	46

**Tableau 2** Deuxième groupe de 14 gorilles

Mois (2000)	Août	Sept.	Oct.	Nov.
Nbre de contacts	0	1	4	2
Observation (mn)	0	10	192	26

améliorer l'aptitude de l'équipe à suivre la piste des gorilles (en s'assurant continuellement de recruter des chasseurs, puis d'évaluer leurs compétences pendant une période d'essai, et de les remplacer, si nécessaire).

- Au moment de la rédaction de ce rapport, aucune forme de chasse n'a eu lieu dans la zone forestière sélectionnée par les villageois pour l'initiative d'habituation, depuis environ 18 mois. Pendant cette période, la faune sauvage s'est déjà montrée plus abondante ou moins facilement troublée par l'homme. Il semble donc que le village soit capable d'empêcher l'accès à cette zone forestière aux chasseurs du village et d'autres villages, même sans l'assistance des responsables du MINEF (Ministère de l'environnement et des forêts).
- A présent, les communautés ont réalisé que leurs gorilles ne sont pas des animaux dangereux et agressifs, comme ils le craignaient. Les suiveurs de piste ont prouvé à leurs familles et amis qu'ils

peuvent s'approcher des gorilles en liberté sans crainte d'être attaqués.

- Récemment, le MINEF a demandé à l'équipe chargée de cette initiative de réfléchir à une proposition concernant la personnalité juridique pour l'ensemble des forêts qui font l'objet de l'étude de faisabilité. Le projet examine actuellement la personnalité juridique qui serait la plus appropriée pour la zone forestière, afin d'en assurer la véritable cogestion et de veiller à ce que la population locale en tire le maximum de profits à long terme.
- Pour le premier groupe de gorilles, nous avons observé que leur comportement était nettement différent après cinq mois de dépistage. Les tableaux au-dessus montrent le nombre de contacts établis (cette observation étant considérée comme à double sens entre les suiveurs de piste et les gorilles) et le temps qu'ils ont duré chaque mois pour les deux groupes.

## CONCLUSION

Dans le cas de Lomié, il est clair que l'on peut bien réussir à habituer un ou plusieurs troupes de gorilles, malgré le fait que le processus d'habituation est long. Sur le terrain, on le compare souvent avec la durée d'une plantation de palmiers à huile : avant de commencer la récolte des premiers régimes de noix, on doit investir quatre ans de notre temps et énergie. Il faut donc être patient et persévérant dans l'activité, afin que les gorilles soient habitués et que l'investissement commence à être remboursé. Mais malgré toutes les difficultés déjà rencontrées, et dans le cadre de la recherche de diversification des sources de revenus, nous avons toujours la forte conviction que cela vaudra la peine d'essayer. On constate que les gorilles sont suffisamment « collaborateurs ». La plus grande question consiste à savoir si les populations concernées sont suffisamment capables de s'organiser pour gérer cette activité communautaire. Dès qu'elles seront bien organisées, cette activité sera une fois pour toute une source de revenus plus durable et non spontanée, comme les revenus issus des ventes de coupe. A ce niveau, encore deux autres grandes questions restent ouvertes : comment cet argent (le revenu d'une activité communautaire entre plusieurs villages) sera-t-il géré ? Est-ce que cette activité aura un impact positif sur la conservation de l'espèce gorilles au Cameroun ? Ou bien est-ce que les gorilles seront toujours chassés dans la partie de la forêt qui n'est pas concernée par cette initiative d'habituation ?

## ACRONYMES

CIAD	Centre international d'appui au développement durable
ECOFAC	ECOSystèmes forestiers d'Afrique centrale
FCFA	Francs CFA, utilisés en Afrique occidentale et centrale. Taux d'échange: 100 FCFA = 1 FRF 750 FCFA = 1 USD
IFAW	Fonds international pour la protection des animaux
IUCN	Union mondiale pour la conservation de la nature
MINEF	Ministère de l'environnement et des forêts
ONG	Organisation non gouvernementale
SDDL	(projet) Soutien au Développement Durable de la région Lomié
SNV	Organisation néerlandaise de développement
WWF	Fonds mondial pour la nature
<b>Figure 1:</b>	
CG signée	Forêt communautaire avec accord de gestion signé
FCT réservée	Forêt communautaire proposée
UFA	Unité forestière d'aménagement
IHG	Initiative Habituation des gorilles

**Prière d'envoyer tous commentaires au sujet de ce document à l'adresse suivante :**

Réseau foresterie pour le développement rural  
Overseas Development Institute  
111 Westminster Bridge Road  
Londres SE1 7JD  
Royaume-Uni

Les commentaires qui parviendront seront transmis aux auteurs et pourront éventuellement figurer dans des publications ultérieures. Certaines ou toutes les parties de cette publication peuvent être photocopiées, à condition que leur source soit mentionnée. La Coordinatrice du Réseau remercie d'avance ceux qui voudront bien lui donner des précisions sur toute utilisation éventuelle de ce document à des fins de formation, de recherche ou de conception, exécution ou évaluation de programmes. Les points de vue exprimés dans les documents sont ceux de leurs auteurs et des membres du réseau. Ils ne reflètent pas nécessairement les politiques de l'ODI.

<b>Rédacteurs:</b>	Kate Schreckenber et David Brown
<b>Mise en page:</b>	Rebecca Lovelace
<b>Administratrice:</b>	Vicky Pett
<b>Traduction:</b>	Claude Karnif (25e(i)), Valérie Pousee (25e(ii) et (iv)), Annie Charrondière (25e(iii))
<b>Imprimé par:</b>	Russell Press Ltd, Nottingham sur papier recyclé

**Logo du RDFN conçu par Redesign**

---

Rural Development Forestry Network  
Overseas Development Institute  
111 Westminster Bridge Road  
London  
SE1 7JD  
UK

Téléphone : +44 (0) 20 7922 0300  
Télécopie : +44 (0) 20 7922 0399  
Courrier électronique : [forestry@odi.org.uk](mailto:forestry@odi.org.uk)  
Site Internet : <http://www.odifpeg.org.uk>

Cette série du Réseau de foresterie pour le développement rural est financé  
par le Département pour le développement international (DFID)  
du Royaume-Uni